

C.P.P.N.

*Comité des Parents de Pédagogie Nomade
Laurence LEPLAE, secrétaire
Av. d'AUDERGHEM, 100 1040 Bruxelles
lo-leplae@hotmail.com*

Madame la Ministre de l'Enseignement
Marie-Dominique SIMONET
Place Surllet de Chokier 15-17
B-1000 Bruxelles

Bruxelles, le 7 octobre 2011,

Madame la Ministre de l'Enseignement,

Suite à l'assemblée générale du dimanche 25 septembre 2011 qui s'est tenue dans les locaux de l'école Pédagogie Nomade à Limerlé rassemblant les élèves, le corps enseignant, les parents et les amis de P.N., il a été procédé à l'élection du nouveau Comité de Parents de Pédagogie Nomade (CPPN).

Celui-ci est maintenant composé presque exclusivement de nouveaux arrivants, reflétant par-là non le désintérêt de l'équipe précédente mais bien l'excellence des résultats qui a permis à de très nombreux jeunes d'obtenir, en juin dernier, leur CESS et donc de quitter l'école pour vivre de nouvelles aventures.

Conscients des problèmes qui, en ce début d'année, pèsent sur le projet, particulièrement celui portant sur la cooptation à brève échéance d'un professeur de français, nous avons émis le souhait de participer à l'assemblée générale de ce mercredi 5 octobre.

Nous avons alors assisté, devant nos yeux de néophytes pour plusieurs d'entre nous, à un débat passionné et passionnant mêlant jeunes et moins jeunes dans un respect rare, tant sur la forme que sur le fond, de l'écoute de l'argumentation de chacun. Cet extraordinaire exemple de démocratie participative témoignait de l'extrême motivation des participants à trouver une solution constructive assurant tant la pérennité d'un projet auquel, dans une touchante unanimité, tout le monde croit, que dans la qualité d'un enseignement permettant à des jeunes souvent arrivés là suite à une certaine forme de désamour, voire de rupture, avec l'enseignement dit « traditionnel » d'envisager avec espoir la reprise d'un cursus scolaire porteur d'avenir.

En tant que parents, voir ainsi nos enfants vivre avec autant d'enthousiasme, d'imagination mais aussi d'émotion leur implication dans la construction de leur école nous touche d'autant plus que, pour beaucoup d'entre nous, cela représente une certaine forme de « dernière chance ». Nous nous sommes retrouvés face à des jeunes qui, après parfois seulement 3 semaines, nous apparaissent transfigurés par leur intégration à une collectivité fantastiquement solidaire et accueillante!

Reste bien sûr l'écueil propre à toute recherche d'un consensus réellement démocratique (l'actualité politique ne nous démentira pas...), à savoir le facteur temps...

Après toute une journée de réflexion et d'échange, il est apparu que beaucoup de questionnements méritaient d'être approfondis, que des pistes de réflexion nécessitaient un examen plus minutieux ou alors que certains désiraient encore s'exprimer, pouvoir être entendus...

Afin de permettre à ce processus démocratique de rester à la mesure de la qualité des échanges auxquels nous avons assistés, il nous paraît important, sans aucunement vouloir nous immiscer dans une prise de décision finale, tant de l'école que de vos services, ou encore adopter une position partisane, de vous demander la faveur d'accorder un délai supplémentaire face à l'échéance du 14 octobre par vous-même proposé dans votre courrier du 30 septembre.

N'oublions pas que nombre d'élèves sont nouveaux dans l'école, que leur apprentissage d'un processus participatif auquel il n'ont, dans cette intensité, jamais été confrontés, mérite d'être mené avec toute la sérénité indispensable, ce qui nous semble peu compatible avec toute notion d'urgence.

Refusant, nous le répétons, de prendre position dans ce dossier, nous aimerions néanmoins comprendre tous les tenants et aboutissants de celui-ci et apaiser tant le débat que nos craintes quant à la volonté de tous, dont la vôtre, d'assurer la poursuite de ce qui s'apparente à une fantastique aventure.

Dans ce but, pourriez-vous envisager de nous accorder une entrevue selon votre convenance nous permettant par-là d'offrir, dans une bienveillante impartialité, toute l'aide possible (prolongement évident de notre rôle de parents soucieux de l'épanouissement de nos enfants) éventuellement nécessaire à la résolution de la problématique soulevée?

En vous remerciant de bien vouloir entendre nos demandes, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos sentiments les plus distingués.

Pour le Comité,
Laurence LEPLAE, secrétaire